



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



A Rouen, le 28 mai 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 - accès facilité à la vaccination pour les professionnels les plus exposés au virus âgés de plus de 18 ans : des créneaux dédiés ce week-end dans les trois centres de vaccination de grande capacité

En Normandie, alors que plus de 1 292 942 habitants ont déjà reçu une dose de vaccin contre la Covid-19, dont 482 776 seino-marins (chiffres au 26 mai), le calendrier vaccinal s'accélère encore. Depuis le 24 mai, la vaccination est accessible à toutes les personnes exerçant une profession prioritaire ([voir la liste complète](#)), sans restriction d'âge. Elles peuvent d'ores et déjà prendre rendez-vous via les plateformes en ligne (via le site www.sante.fr) ou par téléphone (numéro régional: 02 79 46 11 56). Par ailleurs, avant l'élargissement à toutes les personnes de plus de 18 ans à partir du 31 mai, une opération spéciale est mise en place dès ce week-end dans le département de la Seine-Maritime afin de faciliter l'accès de tous ces professionnels à la vaccination : près de 1200 créneaux leur seront dédiés samedi et dimanche dans les trois centres de vaccination de grande capacité.

Les professionnels concernés sont les suivants :

Les professeurs des écoles, collèges, lycées ; les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) ; les agents au contact des élèves en école, collège, lycée, universités (dont agents périscolaire et agents de restauration scolaire) ; les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) ; les professionnels de la petite enfance (dont les assistants maternels) ; les assistants familiaux ; les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse ; les professionnels de la protection de l'enfance ; les professionnels de l'hébergement d'urgence ; les policiers nationaux et municipaux ; les gendarmes ; les agents de gardiennage et de sécurité ; les surveillants pénitentiaires et personnels des services d'insertion et de probation ; les militaires en opération sentinelle ; les douaniers de la branche surveillance ; les conducteurs de bus ; les personnels de bord de ferry et de navette fluviale ; les conducteurs, facteurs et livreurs sur courte distance ; les conducteurs routiers ; les chauffeurs de taxi et de VTC ; les contrôleurs des transports publics ; les inspecteurs du permis de conduire ; les agents de nettoyage et d'entretien ; les agents de ramassage de déchets, éboueurs, agents de centre de tri des déchets, salariés de centre de traitement et les égoutiers ; les opérateurs sur les stations de traitement d'eau potable et d'eaux usées et les agents d'entretien des réseaux d'eau potable et d'assainissement ; les salariés et chefs d'entreprise des commerces d'alimentation : caissières, employés de libre-service, vendeurs de produits alimentaires dont bouchers, charcutiers, traiteurs, boulangers, pâtisseries ; les buralistes ; les salariés et chefs d'entreprise du secteur des hôtels, cafés et restaurants ; les personnels de la restauration collective ; les professionnels des services funéraires et mortuaires ; les ouvriers non qualifiés de l'industrie agroalimentaire (dont mareyeurs) ; les personnels des abattoirs et des entreprises de transformation des viandes ; les inspecteurs de santé publique vétérinaire ; les agents de contrôle de l'inspection du travail ; les salariés de l'événementiel ; les salariés et professeurs des salles de sports ; les gens de mer et personnels des compagnies maritimes et aériennes voyageant vers des pays à risque.

Les professionnels concernés pourront se faire vacciner sur présentation d'un justificatif d'éligibilité : carte professionnelle (pour les fonctionnaires notamment), bulletin de salaire pour les salariés, tout autre justificatif utile, notamment pour les chefs d'entreprise, incluant en cas d'impossibilité la présentation d'une déclaration sur l'honneur.

Des créneaux dédiés dans les trois centres de vaccination de grande capacité

Pour faciliter l'accès à la vaccination pour ces professionnels, des créneaux dédiés leur sont réservés dans les trois centres de vaccination de grande capacité de la Seine-Maritime :

Rouen : Vaccin'Arena - 40 rue de Lillebonne - **SUR RDV** - au 02 32 88 18 82

Le Havre : Stade Océane - boulevard Leningrad au Havre - **SUR RDV** - [Doctolib](#)

Dieppe : Maison des sports - 17 Rue Montigny à Dieppe - **SUR RDV** - [Doctolib](#)

Au total, pour ce week-end, ce sont près de 1200 créneaux de vaccination qui vont être dédiés à ces professionnels prioritaires.